

DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 14 du mois de décembre à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14

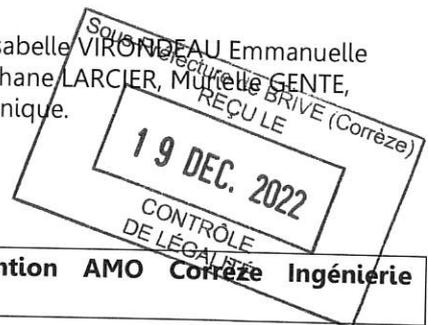
Membres votants : 15 (1 pouvoir)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphanie CISCARD, Isabelle VIRONDEAU Emmanuelle DUPUY, Stéphane FARGE, Alexandre TRONCHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Mireille GENTE, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, DEVILLERS Dominique.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle SEGUY (pouvoir S. Ciscard)

Secrétaire de séance : Isabelle VIRONDEAU

Date de convocation : 9 décembre 2022



DELIBERATION N° 2022. 65 autorisation signature convention AMO Corrèze Ingénierie agrandissement dojo et vestiaires du foot

Monsieur le maire rappelle qu'il a été décidé d'étudier la faisabilité d'une extension du vestiaire du club de football et l'amélioration de la performance thermique du dojo municipal.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition d'assistance technique AMO de Corrèze Ingénierie afin de disposer d'éléments techniques qui apporteront des éléments d'aide à la décision et un chiffrage des coûts d'investissement.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- ✓ autorise le maire à signer la convention AMO avec Corrèze Ingénierie qui prévoit un accompagnement jusqu'à la phase choix des entreprises
- ✓ s'engage à inscrire la dépense d'un montant de 2100.00 € TTC au budget 2023.

Pour extrait conforme,
Christophe CARON
Maire de MEYSSAC

Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0